Paralysie.
Cause. ouverture
du Cadavre.

Un homme de Cinquante huit ans, avec une Constitution en apparence un peu délicate et plus de maigreur que d'embonpoint, avoit Cependant eu une santé très-constante jusqu'à l'âge d'environ quarante six ans. alors il devint sujet, pendant trois ou quatre ans à de petites attaques d'épilepsie: il perdoit tout-à-Coup La parole pour une demi-heure; et à Cette aphonie succédoit une pésanteur extraordinaire de tout Le bras droit, Comme si Ce bras eût été Chargé d'un poids énorme. il revenoit ensuite à son état naturel: mais Cet accident se répétoit tous les mois. il ne L'éprouvoit plus du tout depuis sept ou huit ans, lorsque la lèvre supérieure sous le nez lui devint dartreuse. il prenoit du tabac; il essaya de s'en passer, et sa dartre disparut. il en reprit, elle revint. Convaincu par plusieurs alternatives de Cette espèce qu'elle étoit entretenue par le tabac, il renonça entièrement à Cette habitude. sa lèvre étoit nette depuis un an, lorsqu'un matin, le 20 janvier de l'année dernière, au sortir d'une grand'messe, une douleur aigue et subite à la tête lui fit pousser un Cri: il pâlit, tout son Corps se glaça, il s'évanouit presque. On le Coucha dans un lit chaud: peu à peu la chaleur se rétablit, et des boissons tièdes exciterent une ample sueur. On ne soupçonnoit qu'un dérangement de transpiration. Cependant il s'ensuivit une espèce de torticolis qui depuis a tenu Contre tous les remedes; le Cou étoit roide, penché à droite, un peu gonflé, avec des douleurs qui redoubloient par des accès d'une violence extrême. On pensa à l'humeur qui avoit occupé La lèvre. On eut recours aux bains, aux purgations, au petit Lait. tout parut s'adoucir; et non-seulement le malade

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE
ARC 25 d. 162

dormoit, non seulement il mangeoit comme à son ordinaire,
mais il alloit et venoit, même au dehors. Seulement le cou
restoit penché et immobile; et, Malgré le retour des chaleurs,
pendant le mois de mai où elles furent très-vives, pendant le
mois de juin, lorsque le malade rentroit le soir, C'étoit toujours
avec un sentiment de froid général qui l'obligeoit de se faire
allumer du feu. Au mois de juillet, ses douleurs recommencerent
au cou: on plaça sous l'oreille droite un vésicatoire qui mordit
bien, qu'il entretint pendant sept ou huit jours, mais qui eut
cette singularité, qui ni la levée de l'emplâtre, ni les pansemens,
ni même de fortes frictions sur la plaie ne lui causoient aucune
douleur. Du cou les douleurs se transporterent à la tête: C'étoient
des élancemens qui n'étoient qu'interieurs; la peau se laissoit
toucher partout. Je vis alors le malade: il lui étoit survenu
de la fievre; et, ni la diete qu'elle rendit nécessaire, ni les
amples sueurs qui l'accompagnerent pendant dix ou douze
jours, ni les purgations, ne pururent rien changer au mal de
tête. Le sommeil cependant se rétablit ensuite, et même
l'appétit. J'engageai le malade à consulter; il ne se détermina
qu'au mois d'octobre. Dans cet intervalle, le bras gauche
s'affecta d'une débilité qui ne permit plus de s'en servir;
le droit eut à peu-près le même sort, et le malade ne pouvoit
plus même porter une cuiller à sa bouche; ses bras, ses mains,
ses doigts étoient allongés, tendus, roides et contournés, et dans
un état de pronation invincible; le sentiment en étoit perdu,
il ne savoit où ces extrêmités étoient posées, ou plutôt elles lui
paroissoient de glace, comme si elles eussent été continuelle-
ment sur le marbre; sur ses pieds, il étoit aussi moins ferme

du côté gauche que du droit. il consulta pour une paralysie, mais sans se douter, non plus que moi, de l'espèce. On lui indiqua les remedes ordinaires, et pour cause le vice dartreux. je le perdis de vue pendant le petit traitement; et je n'ai été rappellé au commencement de cette année que pour être présent à l'ouverture du cadavre.

A l'examen du cuir chevelu, nous observâmes au-dessus de la tempe gauche, une bosse ovale, longue d'environ trois pouces, large d'un pouce et demi, dont le malade ne m'avoit rien dit, qu'il portoit depuis plus de vingt ans, que son chirurgien qui la lui connoissoit depuis plus de quinze, avoit souvent touchée, pressée en tous sens sans lui causer de douleur, et qui paroissoit, en un mot, ne lui en avoir jamais causé. Cette tumeur, comme nous le reconnûmes, après en avoir séparé la peau, et avoir détaché le crâne, étoit une exostose, plus solide en dessus, de maniere néanmoins que la pointe du scalpel y entroit en plusieurs endroits, molle intérieurement dans toute son épaisseur. Elle tenoit à la dure-mere qu'elle avoit altérée, épaissie, ramollie, de sorte qu'en détachant la calotte du crâne, de laquelle la tumeur faisoit partie, elle emporta de la dure-mere un fungus épais, et laissa sur cette membrane une multitude innombrable de pointes osseuses qui s'y étoient implantées. En poussant un peu le doigt en cet endroit, non-seulement cette portion de la dure-mere, mais la portion correspondante de la pie-mere, se déchirerent; et le doigt entra de la moitié de sa longueur dans une vaste excavation du cerveau. Comme la cause des derniers maux avoit été à la moelle épiniere; en travaillant ensuite à en mettre l'origine à découvert, une seconde exostose se rencontra sur les premieres vertebres cervicales.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Celle-ci étoit entièrement molle, ensorte que nous n'eumes besoin que des doigts pour en opérer le débris, et pénétrer jusqu'à la substance médullaire.

Quelle a été la cause de ce désordre arrivé aux os? Je me rappellai alors ce que le malade nous avoit souvent protesté, qu'on ne devoit lui soupçonner aucune complication de mal vénérien. il étoit père de famille, et toutes les autres preuves concourent. Quoiqu'il en soit, il suit du moins de cette observation, que dans les paralysies, le premier point de recherches doit être celui de l'extérieur, ou celui d'une tumeur, ou d'un désordre organique quelconque, qui placé à l'origine des parties lésées, en diminue ou en détruit l'action.

Evreux, 7 mars 1783. Le Comte

n.° 34.